

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA  
Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

FI6605

**CONSEIL EXECUTIF  
VINGTIEME SESSION ORDINAIRE  
23-27 Janvier 2012  
ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)**

**EX.CL/687(XX)iv**  
Original : Français

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES CONTRIBUTIONS**

## RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR LES CONTRIBUTIONS

1. La réunion du Sous-comité sur les contributions s'est tenue le 21 Décembre 2011 pour examiner le rapport sur les contributions des Etats membres au budget 2011 de l'Union africaine.

### PARTICIPATION

2. La réunion était présidée par S.E. l'Ambassadeur du Rwanda, Président du Sous-comité sur les contributions et les représentants des États membres suivants y ont participé:

- i) Algérie
- ii) Angola
- iii) Burkina Faso
- iv) Djibouti
- v) Lesotho
- vi) Malawi
- vii) Rwanda
- viii) République Démocratique du Congo
- ix) Sierra Leone
- x) Tanzanie
- xi) Tchad
- xii) Togo
- xiii) Saharaouie

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Le Sous-comité a adopté les points de l'ordre du jour suivant proposé par la Commission tel que proposé après quelques amendements mineurs.

- (i) examen du rapport sur les contributions des États membres au budget 2011 de l'Union africaine ;
- (ii) questions diverses.

### SEANCE D'OUVERTURE

4. Dans son allocution d'ouverture, le Président du Sous-comité a remercié les membres pour leur présence et souligné l'importance de cette session. Il a ensuite invité le Représentant de la Commission à présenter le rapport.

5. Le Directeur par intérim de la Direction de la Programmation du Budget, Finance et Comptabilité a déclaré que le rapport sur les contributions qui a été communiqué aux États membres en novembre avait été préparé jusqu'au 30 Novembre 2011, et que l'état des contributions a été mis à jour jusqu'au 20 décembre 2011.

6. La Commission a fait une présentation succincte du rapport tout en indiquant le montant du budget adopté par la conférence en Février 2011 pour un montant global de 256. 754.447 dollars des Etats Unis reparti comme suit :

- **122.602.044 \$EU** mis en recouvrement auprès des Etats membres ;  
et
- **134.152.402 \$EU**, alloué aux programmes spécifiques et financés par les partenaires.
  - selon le rapport sur les contributions mis à jour, les contributions totales reçues des États membres pour la période allant du 1er janvier au 30 Novembre 2011 s'élevaient à 84.566.949,04 \$EU dont **67.378.540,92 \$EU** représentent les contributions de l'année 2011 vis-à-vis du Budget total mis en recouvrement auprès des Etats membres, **16.864.849,13 \$EU** recouvrés sur le solde des arriérés au 31 décembre 2010 et **323.558,99 \$EU** représentent les paiements anticipés ;
  - les contributions reçues au cours de l'année représentent 55% du total des contributions dues par les États membres au début de l'année. Elle a en outre précisé que sur les 53 États membres, 20 ont entièrement payé leurs contributions, y compris celles de l'année en cours, 5 autres ont fait des paiements anticipés et 28 Etats membres ont des arriérés, y compris les contributions dues au titre de l'exercice 2011 ;
  - en ce qui concerne les sanctions, avant d'examiner les contributions de 2011 comme arriérés, il n'y a que deux Etats membres sous sanctions, à savoir la République Centrafricaine et la Guinée Bissau. Ces Etats ont épongé leurs arriérés de contribution ;
  - néanmoins, 3 États membres ont des arriérés d'au moins deux ans, si on tient compte des contributions de 2010 il s'agit de :
    - (i) Cap Vert
    - (ii) Comores
    - (iii) Somalie

7. Au cours des débats, le président du sous-comité, après avoir pris note des explications de la commission, a donné la parole aux membres du sous-comité pour formuler leurs observations. Ils ont ainsi soulevé des questions d'ordre générales se rapportant sur la faiblesse du taux de recouvrement des Etats membres y compris les fonds venants de partenaires.

- (i) les Membres ont réaffirmé que les pays ayant des arriérés devraient être encouragés à s'acquitter de toutes leurs créances respectives;
- (ii) la Commission devrait envoyer une note verbal pour informer les Etats qui ont des reliquats sur les commissions bancaires de payer les montant dus et faire ainsi apparaitre les noms de ces pays sur la liste des pays ayant payé intégralement leur contribution ;
- (iii) certains délégués ont demandé des éclaircissements sur le régime de sanctions;
- (iv) il a été suggéré que la Commission rappelle aux États membres concernés qu'ils risquent de tomber sous les sanctions et les incite à régler leurs arriérés dans les prochains jours avant le Sommet et la date du 31 décembre 2011 ;
- (v) le sous-comité a demandé aussi aux pays ayant signé l'accord avec la Commission dans le cadre du paiement de leurs arriérés de respecter scrupuleusement le plan de rééchelonnement de leurs dettes ;
- (vi) de séparer les fonds reçus des partenaires internationaux et ceux provenant des Etats membres.

8. En réponse, le représentant de la Commission a apporté des réponses aux questions ci hautes citées et a précisé que, conformément à l'article 35 du Règlement intérieur de la Conférence, le régime de sanction s'applique aux États membres qui sont en retard d'au moins deux années pour le paiement de leurs contributions.

9. La Commission a également soumis au sous-comité le cas pendant de la République du Sud Soudan qui a joint l'organisation en tant que 54<sup>e</sup> Etat membre de l'Union Africaine le 27 Juillet 2011 un an après l'adoption par le conseil Exécutif du Nouveau barème de contribution reparti entre les 53 Etats membres.

10. Eu égard aux facteurs socioéconomiques et politiques connus, et étant donné que le Soudan du Sud doit contribuer au budget de l'Union pour, entre autres, réaffirmer son adhésion à l'Organisation, il est proposé que la contribution du Soudan du Sud soit calculée selon le taux plancher ou à 0,01 pour cent du budget 2012 en attendant la révision du barème des contributions prévue dans deux ans.

11. Le sous-comité a débattu longuement de la question du Sud Soudan et a interpellé la commission de requérir l'avis juridique du conseil juridique sur la proposition du taux de contribution du Sud Soudan nouvellement admis comme

état membre afin de permettre au comité ad-hoc ministériel sur le barème des contribution de prendre une décision conséquente.

12. Le Sous-comité, avant de formuler des recommandations :
- (i) prend note du rapport de la Commission ;
  - (ii) apprécie les pays ayant réglé leur contribution ;
  - (iii) interpelle la RDC à respecter les échéances de paiement des arriérés de contribution qu'elle a conclu avec la Commission.

### Recommandations

- (i) **APPRECIÉ ET FELICITE** les pays qui sont à jour sur leurs contributions ;
- (ii) **DEMANDE** aux Etats membres de s'acquitter de leur contribution à temps et encourage les autres Etats membres qui ont des arriérés de contribution de payer entièrement leurs arriérés ;
- (iii) **DEMANDE** que la sanction imposée sur la Guinée Bissau et de la République Centrafricaine soit levée ;
- (iv) **RECOMMANDE** la Sanction sur les pays suivants :
  - Cap Vert
  - Comores
  - Somalie
- (v) l'exemption temporaire accordée à la RDC sera prolongée aussi longtemps que le pays respecte son échéancier de payement ;
- (vi) **RECOMMANDE** que le cas Soudan du Sud soit examiné par le comité *ad hoc* ministériel sur le barème de contribution.

**ETAT DES CONTRIBUTIONS DE L'UNION AFRICAINE**



NO.	ÉTATS MEMBRES	BARÈME DE CONTRIBUTIONS	CONTRIBUTIONS DUES				CONTRIBUTIONS REÇUES				CONTRIBUTIONS				
			TOTAL DES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES POUR L'EXERCICE 2011	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2010	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE (JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2010)	TOTAL DU AU 1ER JANVIER 2011	CONTRIBUTIONS STATUTAIRES AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS (2011)	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2010	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2012	TOTAL	CONTRIBUTIONS STATUTAIRES AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS (2011)	ARRIÉRÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2010	CONTRIBUTIONS PAYÉES À L'AVANCE POUR L'EXERCICE 2012	ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS	
41	Sao Tomé & Principe	0.01	12,260.20	11,176.37		23,436.57	1,318.20	11,176.37	0.00	12,494.57	10,942.00	(0.00)	0.00	10,942.00	
42	Sénégal	0.86	1,053,151.55		1,024,730.03	28,421.52	28,421.52	0.00	36,172.37	64,593.89	0.00	0.00	36,172.37	(36,172.37)	
43	Seychelles	0.07	82,143.37	767,379.43		849,522.80	0.00	82,143.37	0.00	82,143.37	82,143.37	685,236.06	0.00	767,379.43	
44	Sierra Leone	0.13	153,252.55	143,249.76		296,502.32	153,252.55	143,249.76	0.40	296,502.71	0.00	0.00	0.40	(0.39)	
45	Somalie	0.18	223,135.72	261,143.78		484,279.50	0.00	0.00	0.00	0.00	223,135.72	261,143.78	0.00	484,279.50	
46	Afrique du Sud	13.27	16,270,517.49	0.38		16,270,517.87	16,270,517.11	0.38	0.00	16,270,517.49	0.38	0.00	0.00	0.38	
47	Soudan	4.52	5,542,838.39	4,718,502.67		10,261,341.06	0.00	2,859,972.00	0.00	2,859,972.00	5,542,838.39	1,858,530.67	0.00	7,401,369.06	
48	Swaziland	0.30	362,902.05	234,703.72		597,605.77	281,482.28	234,703.72	0.00	516,186.00	81,419.77	(0.00)	0.00	81,419.77	
49	Tanzanie	1.05	1,281,191.36	681,908.30		1,963,099.65	0.00	673,941.18	0.00	673,941.18	1,281,191.36	7,967.12	0.00	1,289,158.47	
50	Togo	0.18	217,005.62	178,871.88		395,877.50	217,005.62	178,871.88	178,821.88	574,699.38	(0.00)	0.00	178,821.88	(178,821.88)	
51	Tunisie	3.01	3,686,643.45	533,036.11		4,219,679.56	3,019,595.28	533,036.11	0.00	3,552,631.39	667,048.17	0.00	0.00	667,048.17	
52	Ouganda	0.81	988,172.47	860,580.31		1,848,752.78	988,172.47	860,580.31	182,212.85	2,030,965.63	0.00	0.00	182,212.85	(182,212.85)	
53	Zambie	0.80	982,042.37	450,899.75		1,432,942.12	1,000,386.26	450,899.75	0.00	1,451,286.01	(18,343.89)	0.00	0.00	(18,343.89)	
54	Zimbabwe	0.15	188,807.15	75.06		188,882.21	188,807.15	0.00	0.00	188,807.15	(0.00)	75.06	0.00	75.06	
<b>TOTAL</b>			<b>100.00</b>	<b>122,602,045.00</b>	<b>44,627,380.77</b>	<b>1,272,788.10</b>	<b>165,956,637.67</b>	<b>68,442,978.08</b>	<b>18,606,654.05</b>	<b>545,362.75</b>	<b>87,594,994.88</b>	<b>52,886,278.82</b>	<b>26,020,726.71</b>	<b>545,362.75</b>	<b>78,361,642.78</b>
							56%	42%		53%					



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2011

# Report of the sub-committee on contributions on the 2011 budget of the African Union

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/4117>

*Downloaded from African Union Common Repository*